

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire se réunira le :

Mardi 14 novembre 2017 à 18 heures 30
A Pinsaguel
Salle des fêtes, 1 rue du Ruisseau

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du prochain Conseil Communautaire dont vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

- Installation d'un Conseiller Communautaire de Portet-sur-Garonne.
- Compte rendu du conseil communautaire du 26 septembre 2017.
- Liste des décisions du Président et délibérations du Bureau.

- Détermination des compétences optionnelles (Voirie, équipements culturels et sportifs et protection de l'environnement).
- Définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Création ou aménagement et entretien de voirie communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ».
- Définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».
- Restitution de la compétence supplémentaire « école de musique ».
- Restitution du service « emploi » du périmètre de l'ex communauté de communes Axe Sud.
- Résiliation des conventions de service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le périmètre de l'ex communauté de communes Axe Sud à compter du 01/01/2018.

- SMAGV 31 MANEO – désignation des délégués du Muretain Agglo.
- Avenant à la convention de coopération transitoire entre le Muretain Agglo et MANEO pour la gestion des Aires du Gens du Voyage du Muretain Agglo.
- Convention financière pour la gestion de l'AGV de Frouzins / Plaisance-du-Touch, entre le Muretain et la CC Save au Touch.

- 2ème Révision du SCOT : vœux du Muretain Agglo.

- Autorisation de programme pour la ZAC Porte des Pyrénées.

- Délibérations fiscales : TASCOT, TEOM.
- Reprise des résultats de l'exercice 2016 des 3 anciens EPCI – Budget Principal.
- Décision Modificative n° 1 Budget Principal 2017.
- Budgets annexes : zones d'activités économiques, Sarraoul, Tournieris : reprises des résultats 2016 et Décisions Modificatives.
- Indemnités de Conseil au Trésorier Principal.
- Attribution d'un complément de subvention à l'Association « Du Côté des Femmes ».

- Prorogation de la convention 2015-2017 relative au Programme d'Intérêt Général « Mobilisation du parc privé ancien pour le développement d'une offre locative accessible et lutte contre la précarité énergétique » pour deux années supplémentaires.
- Modalités d'accueil d'enfants relevant d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en restauration collective.
- Mise à disposition d'agents auprès de la ville de Muret et du Muretain Agglo.
- Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire 2016-2018.
- Mise à jour du tableau des effectifs.

Le Président,



André MANDEMENT